

octobre 1767, et ne rentra que le 10 septembre 1768 ; Franklin administra la province durant son absence. Ce fut donc celui-ci qui accorda à l'abbé Bailly la permission de célébrer la messe à Halifax, et d'aller desservir chaque localité où il y avait des Acadiens dans les provinces maritimes. Cette permission fut renouvelée par Campbell à son retour.

M. Bailly commença le 21 juillet 1768 un registre des actes de baptême, mariage et sépulture. Ce vieux registre est conservé aux archives de l'église de Caraquet, au sud de la Baie des Chaleurs. On y trouve la visite qu'il fit au Cap de Sable, à la baie Ste Marie et à Annapolis, au mois d'octobre 1769. Ce fut la seule fois qu'il y vint. On trouve également dans ce vieux registre des actes faits à Birch Cove, Eastern Passage, Arichat, Windsor, Memramcook, rivière St-Jean, Passamaquoddy, et Népisiguit (Bathurst). Le dernier acte inscrit par l'abbé Bailly sur ce registre fut fait à Népisiguit le 4 octobre 1772. Ce missionnaire était arrivé en cette localité au mois de juin de la même année, en route pour Québec. Il ne revint plus dans la province après cette date. Il avait quitté Halifax au mois de mai précédent. On voit par ses lettres publiées dans *Un Pèlerinage au Pays d'Évangéline*, que les ministres presbytériens à Halifax lui firent essayer bien des ennuis.

Il écrit d'Halifax le 22 juillet 1769 :

“ Je suis dans la ville d'Halifax depuis trois mois, ayant cependant fait des excursions, de temps en temps, pour desservir les Micmacs. J'ai éprouvé ici bien des bontés de la part de milord William Campbell et de tous les messieurs du Conseil ; l'on a même obtenu pour moi une pension de cent livres, de Sa Majesté. Je partirai le 25 pour le Cap de Sable, etc.”

Dans une autre lettre aussi datée de Halifax, le 23 mai 1769, il dit :

“ Ma mission est de plus de cinq cents lieues de tour.”  
Le 24 avril 1771 il écrit de nouveau de Halifax :